

09.11.2017 - 08:15 Uhr

Prise de position de Caritas sur les réfugiés climatiques / Protection et perspectives pour les réfugiés climatiques



Lucerne (ots) -

Le changement climatique pousse de plus en plus de personnes à l'exil. C'est le sujet controversé de la conférence de l'ONU sur le climat qui a lieu en ce moment à Bonn. Les pays riches comme la Suisse ne peuvent plus fermer les yeux sur cet état de fait: ils doivent prendre leurs responsabilités. C'est ce que préconise Caritas Suisse dans sa prise de position.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que le nombre de personnes déplacées à cause des événements climatiques extrêmes sera de 150 millions de personnes en 2050. Les réfugiés climatiques, ce sont d'abord les petits paysans, les éleveurs et les pêcheurs, les personnes sans terres et les habitants de bidonvilles des pays les plus pauvres. Ces personnes qui doivent fuir leur zone d'habitation n'arrivent que très rarement jusqu'en Suisse. Les pays en développement accueillent le plus grand nombre de réfugiés climatiques, les mouvements migratoires se faisant surtout au sein même des pays touchés ou dans les pays voisins.

Les réfugiés climatiques ne sont pas reconnus par la Convention de Genève relative aux réfugiés. Caritas est d'avis que c'est là une carence à laquelle il faut d'urgence remédier. Mais la communauté internationale hésite à prendre ce thème en main. Les pays riches comme la Suisse, avec leur exploitation effrénée des ressources, sont pourtant bien plus responsables du changement climatique que les pays en développement. Ils sont donc responsables des mouvements d'exil que le changement climatique engendre. Ils doivent prendre leurs responsabilités et travailler, aussi bien sur les causes des problèmes climatiques et de justice qu'ils posent, que sur la réduction de leurs effets.

Caritas, dans sa prise de position «Protection et perspectives pour les réfugiés climatiques» appelle le monde politique suisse à agir. Il faut en premier lieu poser un cadre juridique international permettant de reconnaître le statut de réfugié climatique et de leur offrir protection. Caritas Suisse invite le Conseil fédéral à promouvoir un statut de ce genre. Deuxièmement, les pays pauvres ont un urgent besoin de soutien financier qui leur permettrait de mieux se protéger contre les catastrophes naturelles et de mettre en place des stratégies d'adaptation aux changements environnementaux. La Suisse, en ratifiant l'Accord de Paris sur le changement climatique, s'est engagée à offrir cette prestation financière. Il s'agit maintenant de la concrétiser. Et troisièmement, la Suisse doit contribuer notablement à freiner le changement climatique à l'intérieur de ses frontières: il faut promouvoir les énergies renouvelables, une production et une consommation durables et il faut adopter des instruments de financement selon le principe du pollueur-payeur.

Contact:

Information aux rédactions: pour de plus amples renseignements, contacter Marianne Hochuli, responsable du Secteur Études de Caritas Suisse, courriel mhochuli@caritas.ch, tél.: 041 419 23 20.

Prise de position de Caritas «Protection et perspectives pour les

réfugiés climatiques»: à télécharger sur
www.caritas.ch/prisesdeposition

Medieninhalte



Bangladesh: après que des inondations amplifiées par le changement climatique ont emporté leur maison, Nargis Begum et sa famille ont fui la campagne pour les bidonvilles de Dacca. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Alexandra Wey"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100809059> abgerufen werden.